



PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

*Direction départementale
des Territoires et de la Mer*

*Délégation à la mer et au littoral
des Pyrénées-Atlantiques et des Landes*

Service Administration de la mer et du littoral

AVIS A LA BATELLERIE

Rivière « BIDOUZE »

Commune de GUICHE

Dans le cadre du programme de maintenance des ouvrages ferroviaires de SNCF Réseaux, il sera procédé au remplacement du tablier métallique du pont-rail sur la Bidouze, à Guiche :

de février 2019 à fin janvier 2020

En conséquence, Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés que :

- une vigilance à la navigation sera observée durant toute la période mentionnée ci-dessus ;
- la navigation sera interdite aux environs du chantier, soit de 150 m à l'amont et jusqu'à 150 m à l'aval du chantier :

**du 15 au 19 juillet 2019
du 8 au 11 novembre 2019**

A ces occasions, une signalisation fluviale sera mise en place signalant ces interdictions.

Anglet, le **18 FEV. 2019**


Le Chef de Service
Administration de la Mer et du Littoral,

Thibault BROSSARD